

Cette initiative, qui a été annoncée dans l'Énoncé économique d'octobre 2000, sera gérée par le CRSH et représente un nouvel investissement de 100 millions de dollars de 2001 à 2006 pour la recherche et le renforcement des capacités en rapport avec la nouvelle économie.

En outre, le CRSH vient tout juste de terminer son cycle de subventions de cinq ans pour la mise en oeuvre de cinq importants réseaux en matière d'éducation et de formation. Lancés en 1996, ces réseaux comptent plus de 140 chercheurs universitaires qui collaborent étroitement avec des représentants de quelque 150 organisations communautaires, entreprises privées, organisations de recherche internationales ainsi que des représentants de divers ministères provinciaux et de conseils scolaires. Ces équipes, dont les champs d'expertise couvrent diverses disciplines allant de la sociologie et de la psychologie scolaire à l'ingénierie et à la science de l'information, examinent des stratégies, des programmes et des politiques visant à répondre aux besoins actuels et futurs des Canadiens en matière d'éducation, quel que soit leur horizon. Parmi les principaux domaines d'étude, mentionnons les structures et les processus de l'éducation, les facteurs et les résultats de l'apprentissage, les dispensateurs de formation professionnels et l'exécution des programmes de formation. Un des objectifs clés est de définir les liens qui existent entre l'apprentissage et le succès économique, entre la formation et la compétitivité du Canada sur le plan international, entre l'éducation, l'innovation et l'évolution des besoins de formation de la population canadienne. Comme déjà mentionné, voici la liste des cinq réseaux : 1) le Réseau de recherche en éducation, en formation et en emploi; 2) le Réseau pour l'évaluation des technologies de l'éducation et de la formation; 3) le Réseau de recherche sur les nouvelles approches de l'éducation permanente; 4) le Réseau de recherche en formation de la main-d'oeuvre; et 5) le Réseau de recherche de l'ouest en éducation et en formation.

Condition féminine Canada

Comme le stipule le Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes de 1995, le gouvernement du Canada apporte son soutien aux femmes dans le domaine des sciences et de la technologie. Dans un effort visant à maintenir une population active diversifiée dans le domaine des sciences et de la technologie, certains ministères fédéraux entreprennent une évaluation de la population des travailleurs qu'ils comptent dans leurs rangs dans ce champ d'activité. En juin 1999, le Groupe de travail sur les femmes en sciences et en technologie dans l'administration fédérale a étudié les questions relatives au recrutement, au maintien de l'effectif, à l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale ainsi qu'au perfectionnement professionnel.

L'organisme fédéral Condition féminine Canada (CFC) subventionne les groupes de femmes qui effectuent des recherches et font la promotion des questions ayant trait à l'acquisition continue du savoir, à l'éducation et à la formation, principalement pour les femmes autochtones, les femmes handicapées et les femmes qui vivent dans les petites collectivités et les régions rurales. Grâce à l'aide financière du CFC, les organisations non gouvernementales ont mis sur pied des initiatives visant à favoriser la prise de conscience et à encourager les femmes à participer activement à la vie politique de leurs collectivités et, par exemple, à occuper des postes dans différentes commissions.